La desserte routière



La desserte du territoire est principalement assurée :

- d’une part dans le sens est/ouest vers le pôle de Cergy Pontoise et vers Paris via Argenteuil et Saint-Gratien par l’A 15, l’A115 et la RD14. En parallèle de ces 3 axes magistraux, la chaussée Jules César, voie d’intérêt communautaire depuis 2014, relie Pierrelaye à Eaubonne.
- d’autre part dans le sens nord/sud par l’axe RD 392/RD106 qui relie Taverny et la gare de Montigny-Beauchamp au pont de Bezons via Cormeilles-en-Parisis et par les routes départementales 191, 411 et 407 essentiellement.